Université
BORDEAUX
MONTAIGNE

Ingénierie de l'Animation Territoriale

MASTER 2

Le master « Ingénierie de l'Animation Territoriale » (IAT) comprend des enseignements théoriques, méthodologiques et appliqués. Il s'appuie également sur une activité de recherche et une expérience en milieu professionnel visant une insertion immédiate hors des études doctorales. Il intègre des compétences apportées par l'université et par les milieux économiques et sociaux. Il vise à former des acteurs capables de concevoir, conduire et évaluer des projets d'animation et d'assurer la responsabilité juridique, administrative et financière d'une organisation ; il doit leur permettre d'appréhender les enjeux globaux de l'évolution sociale et territoriale.

Objectifs
de la formation

Le master « Ingénierie de l'Animation Territoriale » (IAT) comprend des enseignements théoriques, méthodologiques et appliqués. Il s'appuie également sur une activité de recherche et une expérience en milieu professionnel visant une insertion immédiate hors des études doctorales. Ce parcours intègre des compétences apportées par l'université et par les milieux économiques et sociaux. Il vise à former des acteurs capables de concevoir, conduire et évaluer des projets d'animation et d'assurer la responsabilité juridique, administrative et financière d'une organisation ; il doit leur permettre d'appréhender les enjeux globaux de l'évolution sociale et territoriale.

Adossement à la recherche

Le master s'appuie sur une équipe de l'Institut Supérieur d'Ingénieurs-Animateurs Territoriaux du pôle Carrières Sociales de l'IUT Bordeaux Montaigne. Ses membres sont pour la plupart rattachés à l'UMR Passages CNRS. L'expertise de ce laboratoire

porte sur l'analyse des territoires et de la reconfiguration des spatialités face aux changements globaux.

Adossement au monde professionnel

La formation s'appuie sur un fort réseau de professionnels. Les principaux partenaires sont les collectivités territoriales, les fédérations d'éducation populaire, les centres sociaux et centres d'animation, les associations du champ social, sportif, culturel ou de la solidarité, le réseau des IUT-Départements carrières sociales ou le Réseau International de l'Animation (RIA).

Ouverture à l'international et/ou ancrage régional

Le projet pédagogique et scientifique se fonde sur le diagnostic social et territorial, qu'il s'agisse des quartiers, des villes, des départements ou des nouvelles intercommunalités. La formation bénéficie d'un rayonnement national et international lié aux projets de recherche et aux collaborations mis en place avec des partenaires étrangers autour des métiers et enjeux de l'animation sociale et socioculturelle. Des partenariats sont aussi actifs avec des organismes de formation hors France, notamment en Europe.

Insertion professionnelle

Connaissances, savoir et compétences visés

Les responsables formés, doivent pouvoir assumer la responsabilité d'une organisation, la coordination d'une équipe, l'élaboration et la mise en œuvre d'un projet d'activité. Il leur est demandé d'acquérir des compétences de dirigeants et d'experts dans la conception et la gestion de projets complexes, la direction de structures ou de réseaux associatifs. La formation est articulée autour de l'apprentissage de la fonction de direction et des compétences suivantes :

- Maîtriser des méthodes d'analyse pluridisciplinaire des territoires
- Développer un positionnement stratégique au sein des systèmes d'action
- Assurer la responsabilité d'une organisation
- Coordonner une équipe autour d'un projet de développement
- Évaluer les projets mis en œuvre
- Concevoir et gérer des projets complexes, diriger des structures et réseaux associatifs
- Articuler recherche, action et pratique professionnelles

Débouchés professionnels

- Emplois de direction d'un équipement ou d'un service : directeur-trice d'une MJC, d'un centre social, d'une association ou d'un service de développement local ou d'économie sociale, d'une mission locale, d'un service municipal des sports, de l'animation, de l'enfance, de la culture…
- Emplois de chef de projet ou de coordinateur, centrés sur la conception, la mise en œuvre et le développement d'un projet, d'un dispositif spécifique d'animation ou de développement : chef de projet « Politique de la ville », d'une ONG, coordinateur d'un plan local d'insertion par l'économique, d'un office socioculturel…
- Emplois de conseiller technique ou de chargé de mission auprès de la direction d'un équipement, d'un service ou d'une collectivité locale

Une année de formation

Organisation de la formation

Le master IAT est proposé uniquement en formation continue et professionnelle ; il constitue à ce titre une préparation adaptée aux professionnels cherchant à obtenir une qualification de niveau 1. Il est proposé sur une seule année (M2), en tant que parcours de la mention Gestion des territoires et développement local (GTDL).

Le mémoire

Le mémoire professionnel est fondé sur la nécessité, pour les stagiaires, d'analyser le sens et l'impact de leurs pratiques. Il traduit donc un processus de réflexion sur leur itinéraire et développe leur projet de recherche en lien avec la pratique professionnelle. Outre la démarche de recherche universitaire, la méthodologie du mémoire professionnel implique que le stagiaire propose des solutions, avance un projet réaliste d'action, émette des préconisations et développe une théorie de son action. Il s'appuie donc sur la mise en tension dynamique entre un champ de problématiques issues de la pratique et un champ de savoirs théoriques précis.

Le stage

Le stage s'inscrit dans le cadre professionnel des stagiaires. Il est prévu pour une durée administrative minimale d'au moins 10 semaines (350h).

Adaptation du master aux publics en reprise d'études et/ou en apprentissage

La formation SIAT est ouverte à destination exclusive des professionnels. Le cursus se déploie en alternance sur 15 regroupements de 3 jours répartis sur l'ensemble de l'année universitaire ; soit en moyenne un regroupement toutes les 3 semaines.

Conditions d'accès

- **Pour les candidat-e-s qui viennent de l'Université Bordeaux Montaigne** ou autres, sont requis : le niveau M1.
- **Pour les autres candidat-e-s**, sont requis : les diplômes d'État et valorisation des acquis.
- **Pour tou-te-s les candidat-e-s**, sont requises 3 années d'expériences, continues ou discontinues, à titre de salarié(e)s ou non.

Les candidat-e-s **doivent disposer d'un financement** (de type CIF, aide au retour à l'emploi, personnel, etc.) au moment du recrutement.

Présentation détaillée du master et informations pratiques sur
www.u-bordeaux-montaigne.fr

Contacts

UFR Sciences des Territoires et de la Communication
Département de géographie
Université Bordeaux Montaigne – Domaine universitaire F-33607 PESSAC Cedex

Établissement d'accueil
IUT Bordeaux Montaigne - Pôle carrières sociales - ISIAT
1, rue Jacques Ellul, place Renaudel 33800 Bordeaux
Responsable pédagogique
pascal.tozzi@iut.u-bordeaux-montaigne.fr

Contacts administratifs
catherine.seguin@iut.u-bordeaux-montaigne.fr
Tél. 05 57 12 21 47 - Fax 05 57 12 21 51

Composition et impression : DSI-PPI Bordeaux Montaigne - Mai 2016